

PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT (téléphone 03.60.36.52.94.)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT COMMUNE DE CUIGY-EN-BRAY et ESPAUBOURG

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SOCIETE EDILIANS - CARRIERE « LA GRIPPE » à CUIGY EN BRAY ET ESPAUBOURG

Par arrêté préfectoral du 26 septembre 2019, le Préfet de l'Oise a prescrit une enquête publique qui se déroulera du mardi 29 octobre 2019 au vendredi 29 novembre 2019 sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société EDILIANS pour la carrière « LA GRIPPE » à Cuigy-en-Bray et Espaubourg.

En application de l'article L. 123-10 du code de l'environnement, le public est informé que :

1. L'enquête publique porte sur le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière « LA GRIPPE » sur le territoire des communes de Cuigy-en-Bray et d'Espaubourg, pour une durée de 30 ans, avec une extraction annuelle moyenne de 110 000 tonnes et maximale de 130 000 tonnes, relevant de la rubrique n° 2510 pour l'activité soumise à autorisation. La demande concerne des terrains d'une surface globale de 324 498 m².

Le site est également soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la rubrique n° 2.1.5.0 concernant le rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol.

L'autorisation environnementale tiendra lieu aussi de dérogation aux mesures de protection des espèces de flore et faune sauvages.

- 2. Le préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
- 3. M. Philippe LEGLEYE, ingénieur en BTP en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique.
- 4. Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public dans les mairies de Cuigy-en-Bray et d'Espaubourg les jours suivants :
 - mardi 29 octobre 2019 de 15 heures à 18 heures à Cuigy-en-Bray,
 - vendredi 8 novembre 2019 de 16 heures à 19 heures à Espaubourg,
 - samedi 16 novembre 2019 de 9 heures à 12 heures à Cuigy-en-Bray,
 - mardi 19 novembre 2019 de 16 heures à 19 heures à Espaubourg,
 - vendredi 29 novembre 2019 de 15 heures à 18 heures à Cuigy-en-Bray,
- 5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans des lieux, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de danger auquel seront joint l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse de l'exploitant sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr, rubrique « Politiques publiques », « Environnement », « Les installations classées », « Par enquêtes publiques ») dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.
- 6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, le dossier peut être consulté par toute personne intéressée à la mairie de Cuigy-en-Bray et à la mairie d'Espaubourg aux heures habituelles d'ouverture.
- 7. Le même dossier en version informatique est consultable sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de Cuigy-en-Bray et d'Espaubourg aux heures habituelles d'ouverture.
- 8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :
 - sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans les mairies de Cuigy-en-Bray et d'Espaubourg,
 - par courrier adressé aux communes de Cuigy-en-Bray et d'Espaubourg à l'attention du commissaire-enquêteur,
 - par courrier électronique adressé à « mairie.cuigyenbray@wanadoo.fr » et « mairie-espaubourg@wanadoo.fr » en indiquant en objet « EP EDILIANS CARRIERE LA GRIPPE ».
- 9. Toutes les informations transmises par voie postale ou électronique ou consignées sur le registre d'enquête seront consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).
- 10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. François DUPETY, directeur de la tuilerie et directeur technique des carrières, ou de M. Cédric MERLANT, géologue région Nord au sein de la société EDILIANS 9, rue des Usines Saint-Germer-de-Fly (60850) ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.